



COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Compte-rendu de la réunion du 02/05/20 – 10H00 – en visioconférence

Présents : Guinal BREST (responsable CRJ), Bernard CHAPALAIN (CSD 56), Eric DUCOS (responsable CFI), Patrick EVENO (responsable adjoint championnat), Michel KERISIT (président CSR et CSD 35), Joël LE DIOURON (responsable CRA), Rémy LE GUERNIC (représentant CSD 29), André PANNETIER (trésorier et responsable corpo), Jacques SORIEUX (secrétaire général), Renan THEPAUT (président), Alain TRICOIRE (CSD 22).

Invité : Jean-Luc POTDEVIN (responsable de la formation à la CRA).

Absents excusés : Stefano DE BLASIO (CSD 29), Michel LOMENECH (responsable Championnat), Marie-Claude PENNEC (responsable vétérans).

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Calendrier de la saison 2020-2021*
- 2- *Lieux des épreuves pour la prochaine olympiade*
- 3- *Mode de confection des poules de la 1^{ère} phase de la saison 2020-2021*
- 4- *Lieux des tours de critérium fédéral pour la saison 2020-2021*
- 5- *Questions diverses*

Avant propos :

Michel KERISIT remercie les personnes connectées de leur présence. Il excuse Michel LOMENECH qui n'a pas internet et Stéfano DE BLASIO qui a délégué Rémy LE GUERNIC pour représenter le comité 29. Renan Excuse Marie-Claude PENNEC qui a des problèmes informatiques

1- CALENDRIER DE LA SAISON 2020-2021

Michel KERISIT présente aux membres de la CSR le projet de calendrier qu'il a établi et qui leur avait été envoyé il y a quelques temps déjà. Compte tenu de la situation sanitaire, celui-ci pourrait subir des changements si le calendrier fédéral venait à être modifié. D'ores et déjà, la date du championnat de France sport dans l'entreprise a été modifiée à cause du changement de date des championnats du monde vétérans à Bordeaux. Les dates des AG des 4 comités, qui auront toutes lieu en septembre, figurent dans ce calendrier.

Il manque les dates des formations d'arbitrage que Jean-Luc POTDEVIN nous communique. Les formations AR auront lieu le 3 octobre et le 9 janvier. Les formations JA1 auront lieu le 11 novembre et le 23 janvier. Il restera à trouver une date pour la formation JA2-JA3.

Les lieux des compétitions régionales indiqués dans ce calendrier sont ceux qui étaient initialement prévus avant l'arrivée du COVID-19 et l'annulation de plusieurs épreuves. Ils vont être revus en fonction des décisions qui seront prises au point 2.

La CSR adopte ce calendrier sous réserve de la modification des lieux des compétitions.

Ce calendrier qui figure en annexe du présent compte rendu sera présenté au conseil de ligue du 9 mai pour validation.

2- LIEUX DES EPREUVES POUR LA PROCHAINE OLYMPIADE

La CSR adopte le principe de réattribuer, la saison prochaine, au même comité les compétitions qui ont été annulées cette saison, charge à eux de les confier au même club ou pas.

A partir de là, la 1^{ère} solution est de compléter les lieux en conservant ceux qui étaient initialement prévus pour les épreuves qui ont pu être organisés cette saison. Cette solution n'est pas très satisfaisante car l'organisation du championnat de Bretagne et du championnat de Bretagne vétérans tombent systématiquement dans le même comité.

Michel KERISIT estime qu'il est important que les comités organisent chaque saison une seule épreuve nécessitant 24 tables. Il y a 4 ans, quand le roulement actuel avait été établi, les interclubs régionaux faisaient partie de ces compétitions. Avec la désaffectation des féminines, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Il serait donc préférable de remplacer cette épreuve dans le « chapeau principal » par le tour de critérium fédéral de N2 jeunes, qui nécessite 24 tables, en compagnie du championnat de Bretagne, des finales régionales par classements et du championnat de Bretagne vétérans.

Partant de ce principe, Michel KERISIT fait 2 autres propositions aux membres de la CSR. Aucune des 2 solutions n'est réellement satisfaisante car il y a trop d'écart entre 2 organisations successives d'une compétition pour certains comités.

Eric DUCOS fait une autre proposition. Elle consiste à réattribuer, la saison prochaine, toutes les compétitions au comité qui devait les organiser cette saison. Pour que chaque comité, à partir de la saison 201-2022, organise une des compétitions principales, il suffit de modifier le roulement de l'organisation des finales régionales par classement.

C'est cette proposition qui est retenue par la CSR et qui sera présentée au conseil de ligue du 9 mai pour approbation. Le fichier correspondant à cette proposition figure en annexe du présent compte rendu.

3- MODE DE CONFECTION DES POULES DE LA 1^{ère} PHASE DE LA SASION 20062021

La Fédé a décidé de refaire les poules de la 1^{ère} phase de la saison prochaine en tenant compte des résultats de la 1^{ère} phase de cette saison.

Elle laisse le choix aux ligues de faire la même chose ou de conserver les poules de la 2^{ème} phase de cette saison en modifiant, si nécessaire, la numérotation des équipes dans les poules.

Considérant qu'il ne servirait pas à grand-chose de refaire les poules car on retomberait sur les mêmes poules, la CSR décide de reconduire les poules de la 2^{ème} phase de cette saison en aménageant, si nécessaire, la numérotation des équipes dans les poules.

4- LIEUX DES TOURS DE CRITERIUM FEDERAL POUR LA SASION 2020-2021

Michel KERISIT présente aux membres de la CSR les lieux du critérium fédéral pour la saison prochaine. Au niveau régionale, la rotation habituelle a été appliquée.

Les lieux des tours de N2 sont mentionnés sous réserve car la réunion inter zone qui doit les entériner n'a pas encore eu lieu. Toutefois, la proposition de Gérard VINCENDON convient à la CSR.

Suite à la décision prise au point 2, les lieux des 3^{èmes} et 4^{èmes} tours de N2, qui doivent avoir lieu en Bretagne, sont à modifier. Le fichier correspondant à cette proposition figure en annexe du présent compte rendu.

5- QUESTIONS DIVERSES

Michel KERISIT fait part aux membres de la CSR du courrier de la Présidente de QUIMPER CTT. Celle-ci demande que son équipe de pré-nationale dames, qui était en tête de sa poule au moment de l'interruption du championnat, soit repêchée en nationale 3 si une place se libère suite au non réengagement d'une équipe.

Ce repêchage n'étant pas du ressort de la CSR, Michel KERISIT lui a conseillé d'envoyer son courrier au président de la CSF Jean-Luc GUILLOT, ce qu'elle a fait.

La CSR décide d'envoyer un courrier à Jean-Luc GUILLOT pour soutenir cette demande ; d'autant plus, qu'en se basant sur les résultats de la 1^{ère} phase en nationale 3, l'équipe de QUIMPER CTT 2 est la 1^{ère} équipe repêchable parmi celles qui sont descendues.

Michel KERISIT informe la CSR que les qualifications pour les différents niveaux du critérium fédéral, la saison prochaine, se feront en tenant compte du classement après les 3 tours qui ont pu avoir lieu cette saison.

Il informe également la CSR qu'Andréas GAILLARD du RP FOUESNANT, qui devait être suspendu pour la 16^{ème} journée du championnat par équipes, n'a pas purgé cette suspension à cause du confinement. Il sera donc suspendu pour la 1^{ère} journée de la saison prochaine. Un courrier lui sera adressé dans ce sens.

Fin de la réunion : 11h30.

Le Président de la CSR,
Michel KERISIT.

Diffusion : Membres du Conseil de Ligue
Membres de la C.S.R
Comités et Présidents de Comités
Secrétariat LBTT